

17 décembre 1640, la seigneurie de Saint-Sulpice, qu'ils n'avaient pas demandée, et qui même leur était alors entièrement inconnue. Aussi, dans un écrit qu'ils publièrent, en 1643, ne purent-ils s'empêcher de signaler ce dénoûment inattendu, comme l'une des marques visibles des bénédictions de Dieu sur leur œuvre : faisant remarquer que ceux qui avaient le droit de leur faire ces concessions leur donnèrent l'île de ce nom et d'autres terres aux environs, sans savoir bien alors ce qu'ils faisaient, ni les uns ni les autres.

## XX.

Montréal très-propre au dessein des associés en faveur des sauvages.

De toutes les terres du Canada connues alors des Français, l'île de Montréal était, par sa situation et ses autres avantages, le lieu le plus propre au dessein des associés ; et ceux qui ne jugeaient du projet de Villemarie que par le succès qu'il eût dès son début, sans connaître les vrais motifs qui l'avaient fait entreprendre, ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à la sagesse des fondateurs, à laquelle ils l'attribuaient. "M. l'abbé Olier," dit le P. Le Clercq, récollet, "en conçut le premier dessein ; et on peut dire, ajoute-t-il, qu'il n'y en a point eu de plus désintéressé, de plus solide, ni de mieux concerté." Par sa situation, cette île semblait être, en effet, destinée à devenir un centre de communication pour toutes les contrées voisines. Depuis l'embouchure du fleuve St. Laurent jusqu'à cette île, on compte près de deux cents lieues ; et toute cette étendue d'eau est navigable, même aux grands navires, qui peuvent remonter le fleuve jusqu'à Montréal, malgré la rapidité du courant. Le lit du fleuve est très-profond, surtout sous la ville qu'on a bâtie depuis, et les plus gros vaisseaux marchands peuvent être amarrés si près du rivage, qu'on les touche avec la main. Cette île a vingt lieues de circuit ; elle est baignée, d'un côté, par le fleuve Saint-Laurent, de l'autre, par la rivière des Prairies, qui, se joignant ensemble, forment comme deux lacs, aux deux extrémités ; et toutes ces eaux, marchant de compagnie, prennent le nom de fleuve Saint-Laurent. Enfin, par le moyen des rivières, qui, au nord et au midi, au levant et au couchant, se jettent dans le fleuve ou dans la rivière des Prairies, toutes les nations sauvages devaient trouver un abord facile à Villemarie. C'est ce qui faisait dire aux Associés, dans la lettre qu'ils écrivirent au pape Urbain VIII, en 1643 : "Pour répandre la Foi parmi les nations de la Nouvelle-France, notre Société a choisi le lieu appelé l'île de Montréal, placée au 45<sup>e</sup> degré de latitude et qui est, pour quatre-vingts nations barbares, comme un centre propre à les attirer, à cause des rivières qui y affluent de toute part. Elle est d'ailleurs très-commode, pour aller de là prêcher la Foi à chacune de ces nations, à cause du célèbre fleuve de Saint-Laurent, qui a trois cents lieues de cours ; et enfin tout à fait propre, à cause des avantages qu'elle